



CERTIFICAT DE NUMEROTAGE

Je soussigné, Monsieur Daniel ROUSSEAU, Maire délégué de la commune de SAINT-HILAIRE-DE-LOULAY, agissant en cette qualité,

Atteste que :

Les parcelles cadastrées Section I n° 498 et 499 appartenant à la SCI LUMALI sont ainsi adressées :

**2 rue de l'Espérance
Zone d'Activités de l'Espérance
SAINT-HILAIRE-DE-LOULAY
85600 MONTAIGU-VENDEE**

Fait à Boufféré
Le 17 janvier 2020

Le Maire délégué,
Daniel ROUSSEAU

